

ORGANISATION MONDIALE

WT/MIN(01)/ST/91

11 novembre 2001

DU COMMERCE

(01-5663)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: espagnol

Quatrième session

Doha, 9 - 13 novembre 2001

COLOMBIE

Déclaration de S.E. Mme Marta Lucia Ramirez de Rincón
Ministre du commerce extérieur

La Colombie se félicite de l'ouverture de cette quatrième Conférence ministérielle qui sera imprégnée, j'en suis sûre, de l'esprit constructif qui nous permettra le 13 novembre d'annoncer au monde le lancement du cycle de négociations commerciales du Qatar.

En effet, la situation historique que nous vivons, de même que la situation de l'économie mondiale, nous obligent aujourd'hui, plus que jamais, à unir nos efforts pour lutter sans répit contre le terrorisme, contre la pauvreté, contre le sous-développement, contre le manque d'instruction, contre la marginalité, et contre l'injustice qui nous contraint à regarder en spectateurs impuissants une partie du monde croître et se développer au détriment d'une autre ou grâce à elle. Nous devons nous tous avancer, tous progresser, tous parvenir à la croissance économique et, par là même, au développement véritable.

À cet effet, rien ne peut avoir plus de répercussions positives et favorables sur tous les pays du monde que la croissance de l'économie mondiale fondée sur un regain de croissance du commerce mondial. Et c'est justement ce vers quoi tend la Conférence – garantir une augmentation à court et à long terme du commerce mondial. Ce ne sont pas des barrières déguisées ni des mesures de sauvegarde, des contingents ou des mesures techniques, qui nous permettront de faire en sorte que ce ralentissement de l'économie mondiale soit de très brève durée comme nous le souhaitons tous.

C'est au contraire le moment de garantir un accès véritable à tous les marchés, un accès juste et équitable qui permette aux agents économiques de reprendre confiance dans l'économie mondiale, qui permette aux Membres de reprendre confiance dans notre Organisation, qui permette de trouver dans la mondialisation une chance et non une menace pour tous.

C'est donc le moment de renforcer un système multilatéral qui, sur la base du principe du traitement spécial et différencié, assure l'ouverture totale des marchés et la réglementation des échanges, garantissant que le commerce international deviendra la clef de voûte du développement durable de tous les Membres. Un cycle caractérisé par la dimension développement exige une volonté politique et n'admet aucune ambiguïté quant au mandat des négociations à venir, qui doivent avoir pour objectif l'équité. Une équité qui permette à tous de participer en toute égalité au marché international non seulement en étant soumis aux mêmes règles, mais en bénéficiant des mêmes conditions.

Comment le commerce mondial peut-il être équitable quand il met en rivalité des pays riches et développés disposant d'un budget important pour subventionner leurs agriculteurs et des concurrents de pays pauvres ayant un revenu par habitant d'à peine 5 dollars par jour? Il faut savoir que les gouvernements des pays en développement non seulement ne disposent pas du budget nécessaire pour subventionner les agriculteurs mais de plus sont confrontés à toutes les difficultés

inhérentes à l'insuffisance de l'infrastructure matérielle, à la déficience de l'enseignement, à la fragilité de l'innovation et à l'insuffisance technologique qui les empêchent de devenir réellement compétitifs.

À cet égard, les idées et les souhaits que j'ai exprimés il y a deux ans à Seattle au nom du gouvernement colombien sont aujourd'hui plus d'actualité que jamais.

Il demeure nécessaire d'engager une réforme fondamentale de l'agriculture et d'en finir avec la discrimination dont ce secteur fait l'objet depuis longtemps. Il reste urgent de donner la priorité à des décisions sur la mise en œuvre des accords. Et notre insistance à demander un traitement spécial et différencié opérationnel et contraignant reste intacte. C'est le signal clair que nous, pays en développement, attendons de cette réunion.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que les prochaines négociations commerciales devront ménager suffisamment de flexibilité pour permettre aux pays les moins avancés d'avoir la possibilité de mener à bien des politiques intérieures orientées vers le développement et de nature à favoriser la diversification et la croissance des exportations tout en permettant de relever les niveaux de concurrence.

Ce n'est pas sans raison que nous avons demandé la prolongation de la période de transition à laquelle nous avons droit au titre de l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce, pour préserver grâce à un délai supplémentaire un des instruments essentiels de notre politique agro-industrielle. C'est pour la même raison que nous avons obtenu la prolongation du moratoire concernant la pleine application de l'Accord sur l'évaluation en douane pour pouvoir mettre en œuvre un système douanier plus moderne et plus souple qui nous permette d'améliorer l'efficacité des opérations de commerce extérieur.

Nous nous félicitons de trouver dans la Déclaration ministérielle des textes équilibrés, faisant une place aux intérêts de tous les Membres. Je me dois à ce propos d'adresser mes félicitations tant au Directeur général, M. Mike Moore, qu'au Président du Conseil général, M. Stuart Harbinson, pour leur rôle moteur et la transparence et le discernement avec lesquels ils se sont employés à rédiger ces deux textes.

La décision concernant la mise en œuvre des accords et les mandats fixés pour les prochaines négociations nous paraît favoriser la poursuite des politiques de développement, mais sans être toutefois à la hauteur de nos espérances.

Nous espérons de toutes nos forces que les décisions qui seront prises concernant la mise en œuvre et le programme de travail futur de l'Organisation, permettront aux pays en développement d'avoir une meilleure place sur la scène multilatérale et d'obtenir la latitude qui leur est nécessaire pour poursuivre la mise en œuvre de politiques de développement qui leur permettent de se développer dans des conditions d'équité.

Dans le cadre de l'Accord sur les subventions, il est nécessaire de prévoir un cadre qui permette à tous les pays en développement sans distinction de bénéficiaire, sans se voir imposer de critères arbitraires, de la période de transition dont ils peuvent se prévaloir conformément à l'article 27.4. Les politiques actuelles visant à soutenir les exportations n'ont pas d'autre objectif que de promouvoir le développement économique, et de relever le niveau de l'emploi et de l'investissement de tous les pays, et en particulier des pays en développement. Les pays en développement seraient mal inspirés de pratiquer entre eux la discrimination, et ce d'autant plus qu'ils poursuivent un même objectif politique.

Les négociations sur l'agriculture se trouvent au cœur du processus que nous sommes en train de mettre en marche. La Colombie estime qu'il aurait été souhaitable de fixer un mandat prévoyant l'achèvement de la réforme visant à instaurer un système de commerce agricole équitable et axé sur le

marché. C'est pour cela que nous avons lancé un appel, par l'intermédiaire du Groupe de Cairns, afin d'obtenir des réductions substantielles du soutien interne qui a des effets de distorsion sur la production et le commerce, d'éliminer les subventions à l'exportation et d'améliorer sensiblement l'accès aux marchés. Nous sommes disposés à œuvrer de manière constructive à la rédaction d'un texte qui laisse à nos partenaires commerciaux la marge de manœuvre nécessaire, mais qui définit également en termes plus clairs le degré d'engagement nécessaire pour réaliser un objectif commun comme l'élimination des pratiques discriminatoires dans le secteur de l'agriculture.

Les mesures commerciales correctives, mal nommées car elles ne corrigent rien et compromettent l'accès des pays en développement aux marchés industrialisés, sont devenues un véritable cauchemar pour les exportateurs des pays en développement. Il s'agit d'une véritable agression commerciale dirigée contre des industries qui sont punies pour leur compétitivité par les pays développés qui usent et abusent de ces mesures. D'où la nécessité de clarifier et d'améliorer les disciplines de l'Accord antidumping, en tenant compte des besoins des pays en développement, et de considérer que toute modification de ces réglementations doit se faire sur une base multilatérale.

En tant que pays en développement, et en dépit de la situation intérieure critique, la Colombie est plus attachée que jamais au multilatéralisme.

Je tiens à redire combien je suis fier de participer comme témoin à un événement historique aussi important pour l'économie mondiale que l'accession de la Chine et du Taipei chinois à l'OMC. J'espère que les Ministres ici présents sauront faire preuve de la détermination que ce moment exige pour être non pas des témoins, mais des acteurs essentiels de l'autre événement historique que sera assurément le lancement du cycle de négociations commerciales du Qatar.

Ce pays merveilleux et nos excellents hôtes, l'Émir Shakh Hamad bin Khalita et notre ami le Ministre Yousuf Hussain Kamal resteront à jamais gravés parmi les souvenirs les plus agréables de notre vie personnelle et aussi, nous l'espérons, de notre vie professionnelle.
